

Séance du 31 mai 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suarès à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain

SECRETAIRE : M. Jaussaud.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Musée Bonnat-Helleu - Etude de programmation pour son extension et sa rénovation – Demandes de subventions (phase 2).

Les collections prestigieuses du Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne, l'accueil récent du legs Howard-Johnston, les fragilités du bâtiment actuel révélées par les intempéries successives, ont amené la Ville à s'engager dans un vaste projet d'extension et de rénovation du musée.

Inscrits dans le plan « Musées en régions, 2011-2013 » annoncé en 2010 par le Ministre de la Culture et de la Communication et confirmés lors de sa visite officielle à Bayonne en mars 2012, les travaux de restructuration et d'extension du Musée Bonnat-Helleu, feront l'objet d'une étude de programmation préalable, prévue sur 2011-2013, pour aider à la définition du programme architectural et muséographique du futur musée. Le choix du programmiste sera connu en juin 2012.

Cette étude de programmation se déroulera en deux phases principales :

- La première, qui consistera en une étude préalable de faisabilité technique, financière et architecturale va démarrer à la fin du premier semestre 2012. Elle s'appuiera sur un diagnostic de la situation actuelle, l'analyse des contraintes et des caractéristiques propres au site et bâtiments d'implantation et sur un recensement des besoins identifiés en termes d'accroissement des surfaces. Le coût de cette première phase est estimé à 40 000 € HT.
- La seconde phase, qui débutera début 2013, permettra d'établir le programme technique détaillé de l'opération et constituera l'élément clé du cahier des charges de consultation des maîtres d'œuvre. Elle devra permettre de traduire le projet scientifique et culturel rédigé par le chef d'établissement, en tenant compte également des préconisations élaborées lors des études sur la conservation préventive et sur les réserves mutualisées des musées de Bayonne, achevées en 2012. Elle est estimée à 100 000 € HT.

Par délibération en date du 21 juillet 2011, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine, le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, pour la mise en œuvre de la première phase de l'étude.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de ces mêmes partenaires une subvention au taux le plus élevé possible pour la seconde phase de l'étude de programmation pour l'extension et la rénovation du musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.